

Commune d'ASPACH-LE-BAS
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02.03.2026

Nombre

de conseillers en fonction : 13
de conseillers présents : 9
de conseillers votants : 11
dont procurations : 2

OBJET :

COMMUNICATION DU
TABLEAU DES INDEMNITES
DES ELUS 2025

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune d'ASPACH-LE-BAS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice LEMBLE, Maire.

Etaient présents :

M. Maurice LEMBLE

M Marius WALCZAK, Mme Francine GROSS, M Jean-Michel DE MATTEIS

M Armand BUCHER, M Marc DEIBER, Mme Martine KUZNIK, Mme Véronique ECKERLIN

Mme Raymonde WAGNER VONE,

Etaient excusés :

Mme Nadia SCHITTLY, M Nicolas WENTZ, Mme Myriam DAIDONE et M Théo MANIGOLD

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

M Nicolas WENTZ donne procuration à M Maurice LEMBLE

Mme Nadia SCHITTLY donne mandat à M Armand BUCHER

Etaient absents non excusés : néant

M Claude WUHLIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

COMMUNICATION DU TABLEAU DES INDEMNITES DES ELUS 2025

ELUS	FONCTION	INDEMNITES BRUTES COMMUNALES ANNUELLES €	AUTRE INDEMNITE BRUTE ANNUELLE €
Maurice LEMBLE	Maire	25 452.24	-
Marius WALCZAK	1 ^{er} Adjoint	9 766.56	
Francine GROSS	2 ^{ème} Adjoint	9 766.56	8 128.92 € -CCTC
Jean-Michel DE MATTEIS	3 ^{ème} Adjoint	9 766.56	

Le conseil municipal prend acte de la communication du tableau des indemnités

ASPACH LE BAS, le 03.03.2026

Le Maire



(Signature)
Maurice LEMBLE